

**BURUNDI**

# Les élus votent le retrait de la CPI

**L**es députés burundais ont approuvé ce mercredi par 94 voix contre 2 et 14 abstentions, un projet de loi prévoyant que le pays se retire de la Cour pénale internationale (CPI) : le vote accroît l'isolement croissant du pays vis-à-vis de la communauté internationale.

Dans une procédure accélérée, le texte a ensuite été présenté au Sénat et adopté à l'unanimité (39 voix sur 39 votants). Il doit être promulgué par le président Pierre Nkurunziza, dans les jours à venir.

Un retrait du Burundi de la CPI sera une première dans l'histoire de la Cour.

« *Ceux qui utilisent la CPI veulent décapiter nos institutions* », a plaidé la ministre de la Justice, Aimée-Laurentine Kanyana. De très rares voix dissonantes se sont fait entendre. « *La sortie du Burundi de la CPI est une erreur politique et diplomatique* », a estimé André Ndayizamba, membre de l'aile minoritaire de l'Uprona, proche du pouvoir mais qui peut s'en désolidariser sur des questions sensibles.

Une sortie de la CPI ne met pourtant pas automatiquement le pays à l'abri de la justice internationale. ■